



Paris, le 19 décembre 2018

Monsieur Gérald DARMANIN,  
Ministre de l'action et des comptes publics

Monsieur Olivier DUSSOPT,  
Secrétaire d'État à la Fonction publique.

Objet : Mesures générales en faveur du pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique.

Messieurs les Ministres,

Quelle que soit l'analyse que l'on porte sur le mouvement social actuel, il est incontestable que la question essentielle du pouvoir d'achat y occupe une place centrale.

Face à la pression, le Président de la République a été contraint d'annoncer quelques mesures insuffisantes le 10 décembre dernier.

Nos organisations syndicales observent que les plus de cinq millions d'agent-es de la Fonction publique ont été absents des propos du Président de la République.

Il est tout à fait insupportable que ces agents, dévoués au service public et à l'intérêt général, soient majoritairement exclus du champ de la discussion et des mesures envisagées. En revanche, ce n'est pas le cas lorsqu'il s'agit de prendre des mesures régressives à leur encontre.

S'agissant de leur pouvoir d'achat, la situation qui est faite aux agent-es de la Fonction publique depuis de trop longues années est inacceptable et les dispositions que vous avez arrêtées depuis votre arrivée au pouvoir la détériorent encore davantage. Nous sommes bien loin de la promesse faite par Emmanuel Macron dans sa lettre du 12 avril 2017. "Je veux pour vous plus de reconnaissance et davantage de perspectives de carrière. La reconnaissance, c'est d'abord une plus juste rémunération. J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises ". Manifestement, c'est une autre orientation qui a prévalu : gel de la valeur du point d'indice, rétablissement du jour de carence, report de certaines mesures positives de PPCR, augmentation du taux de la CSG sans compensation intégrale...

Nos organisations prennent acte du rendez-vous fixé le 21 décembre pour examiner la déclinaison dans la Fonction publique des mesures annoncées par le Président de la République. Elles en jugeront dès qu'elles auront les éléments précis pour le faire.

D'ores et déjà, elles considèrent que ces mesures ne sauraient répondre à toutes les exigences légitimes en matière de pouvoir d'achat. Nos organisations rappellent l'urgence sociale qui est la leur à revaloriser les salaires de tou-te-s les agent-es et, en conséquence, vous demandent :

- la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice
- l'attribution de points d'indice supplémentaires,
- un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues ces dernières années,
- l'amélioration des carrières, notamment féminisées et de la grille indiciaire, cette priorité allant à l'encontre de l'individualisation et de la rémunération au mérite.
- des mesures en faveur des bas salaires,
- l'abrogation du jour de carence
- une véritable et pérenne compensation de la hausse de la CSG, hausse dont nous n'étions en rien demandeurs.

Sur ces bases, nous demandons et nous sommes disponibles pour une négociation sans délai.

Nous vous prions de croire, Messieurs les ministres, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Secrétaire Général  
de la CGT Fonction publique  
**Jean- Marc CANON**

La Secrétaire Générale  
de la FSU  
**Bernadette GROISON**

La Déléguée Générale  
de SOLIDAIRES  
**Gaëlle MARTINEZ**

Le Président de la FA-FP  
**Bruno COLLIGNON**

La présidente de la fédération des  
Services Publics CFE CGC  
**Nathalie MAKARSKI**